

POLE CONSTRUCTION ET LOGISTIQUE

DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX
D'INFRASTRUCTURES

SERVICE ETUDES ET TRAVAUX N°1

AFFAIRE SUIVIE PAR

Katell COLAS

katell.colas@ille-et-vilaine.fr

POSTE : 02.99.02.36.04

Compte-rendu du 11 décembre à 10h30 A la Salle des Commissions de Fougères Agglomération Zone de l'Aumallerie – La Selle-en-Luitré

Prénom Nom	Fonction	Adresses électroniques	P
Mr DORE	Sous-Préfet de Fougères-Vitré	Didier.dore@ille-et-vilaine.gouv.fr	P
Mr LEFEUVRE	Vice-Président délégué aux Infrastructures	andre.lefeuvre@ille-et-vilaine.fr	P
Mme COURTIGNE	Conseillère départementale Groupe exécutif agence – Commission 1	Isabelle.courtigne@ille-et-vilaine.fr	E
Mr BENOIT	Conseiller départemental du canton de Fougères 1 / Pays de Fougères	Thierry.benoit@ille-et-vilaine.fr	E
Mme MIRAMONT	Conseillère départementale du canton Fougères 1	Frederique.miramont@ille-et-vilaine.fr	E
Mr PAUTREL	Conseiller départemental du canton de Fougères 2	Louis.pautrel@ille-et-vilaine.fr	E
Mme BIARD	Conseillère départementale du canton de Fougères 2	Isabelle.biard@ille-et-vilaine.fr	E
Mme MEIGNAN	Conseillère départementale du Canton d'Antrain	Laetitia.meignan@ille-et-vilaine.fr	E
Mr DE GOUVION SAINT-CYR	Conseiller départemental du Canton d'Antrain	aymar.de-gouvion-saint-cyr@ille-et-vilaine.fr	P
Mr MARBOEUF	Président de Fougères Agglomération / Maire de Lécousse	accueil@fougeres-agglo.bzh	P
Mr DUBREUIL	Président de Couesnon – Marches de Bretagne	ldubreil@couesnon-marchesdebretagne.fr	E
Mr MALAPERT	Président du SCOT de Fougères	scot@pays-fougeres.org	P
Mr FEUVRIER	Maire de Fougères	lfeuvrier@fougeres.fr	P
Mr PHILIPOT	Maire de Laignelet	philipotandre@gmail.com	P
Mr GUERIN	Maire de Landéan	Louis-gerard.guerin@orange.fr	P
Mr BRARD	Maire de Le Loroux	brardjc@wanadoo.fr mairie@leloroux.fr	P
Mr BOIVENT	Maire de La Bazouge du Désert	j.boivent@orange.fr	E
Mr SOURDIN	Maire de Le Châtellier	pierre.sourdin@hotmail.fr	E
Mr ROGER	Maire de Saint-Germain en Coglès Représentait Mr DUBREUIL Président de Couesnon-Marches de Bretagne	Amand-roger@orange.fr mairiestgermainencogles@wanadoo.fr	P
Mr LAGREE	Maire de Beaucé	Mairie.de.beauce@orange.fr	P

Mme POMMEREUL	Maire de Fleurigné	Mairie.fleurigne35@wanadoo.fr	P
Mr GAUTIER	Maire de Romagné	pierregautier@orange.fr mairie@romagne35.com	E
Mr DESHAYES	Maire de La Selle en Luitré – représenté par Mr PERRIER Jean-Paul	mairielaselleenluitre@wanadoo.fr	P
Mr JANVIER	Maire de Parigné	mairie@parigne.org	P
Mr FORET	Maire de La Chapelle Janson	mairie@lachapellejanson.fr	P
Mr MAUGEY	DGA Fougères Agglomération	dgad@fougeres-aggo.bzh	P
Mme LEFEUVRE	DGS Couesnon– Marches de Bretagne		E
Mme GAULTIER	Directrice Adjointe Couesnon – Marches de Bretagne	igaultier@couesnon-marchesdebretagne.fr	E
Mr AUVRAY	Mairie de Fougères	o.auvray@fougeres.fr	E
Mr DUGUE	Observatoire – Pays de Fougères	Jb.duque@pays-fougeres.org	E
Mr SORO	SCOT – Pays de Fougères	dsoro.scot@pays-fougeres.org	P
Mme HARRAULT	Cheffe de la Division maîtrise d'ouvrage intermodale	sarah.harrault@developpement-durable.gouv.fr	E
Mr GOMI	Adjoint au chef de la division maîtrise d'ouvrage intermodale	Patrick.Gomi@developpement-durable.gouv.fr	E
M. BARRE	Responsable d'opération	benoit.barre@developpement-durable.gouv.fr	P
Mr TERRON	DREAL Bretagne	Alain.terron@developpement-durable.gouv.fr	P
M. PIERRE	Chef de la Direction territoriale de Vitré-Fougères	jerome.pierre@ille-et-vilaine.gouv.fr	P
Mr BIGNON	Président Association Fougères Expropriés	alain.bignon@terre-net.fr	E
Mr ROBINARD	Association La Passiflore	la.passiflore@yahoo.fr	P
Mr CLOSSET	Association Fougères Environnement	Clofranne35@orange.fr	P
Mr DESROZIERS	Président CCI	michel.desroziers@wanadoo.fr	E
Mr SALMON	Président de l'antenne de Fougères – Chambre de l'agriculture		P
Mme FERRE	Chambre de l'Agriculture	Annelyse.ferre@bretagne.chambragri.fr	P
Mr EWALD	Directeur des Grands Travaux d'Infrastructures	Pierre.ewald@ille-et-vilaine.fr	P
Mr DELANOE	Agence de Fougères/Chef service Construction	eric.delanoe@ille-et-vilaine.fr	P
Mme COLAS	Chef service études et travaux 1 / DGTI / Département 35	katell.colas@ille-et-vilaine.fr	P
Mme MEVEL	SENSE	c.mevel@sense.fr	P
Mme ROBERT	Chef de Projet INGEROP	ingerop.ouest@ingerop.com	P

(P : Présent ; E : Excusé)

1. Présentation sur le contournement nord de Fougères

L'objectif de la réunion est de présenter l'organisation des études pour le contournement nord de Fougères.

Un retour sur la restitution des études de trafic faite conjointement avec la DREAL à fin mars 2019 et sur le choix de l'aire d'études qui avait été réalisé à cette occasion.

Présentation du groupement de bureaux d'études qui mènera celles du contournement Nord de Fougères. Les études seront menées distinctement de celles de la RN12, cependant, l'évolution de ces dernières ainsi que les impacts à cumuler des différents projets sera nécessaire.

Le champ des études sur le contournement Nord comprendra des mobilités alternatives comme « le vélo », et les transports en commun.

2. Questions posées

M. MARBOEUF (Fougères Agglomération)

- Remercie le Département pour la pédagogie de la présentation, pour la cadre précis et souple et pour le calendrier,
- Les enjeux cumulés du contournement nord et de la déviation de la RN12 sont importants pour l'attractivité du territoire.
- Pour l'Agglomération, le contournement nord est très important pour l'irrigation du nord du territoire mais aussi pour l'irrigation du nord de Fougères et pour la circulation dans Lécousse.
- Interroge M. LEFEUVRE sur les demandes d'améliorations formulées par les territoires.

M. LEFEUVRE (Département) rappelle le souhait du Département que le territoire de Fougères se développe. Le Département sera la MOA du contournement nord. Si des aménagements de desserte sont absolument nécessaires aux communes, le financement sera examiné.

M. MALAPERT : Le SCOT sera définitivement approuvé en février 2020, y compris l'étude relative à un TCSP – Transport en Commun en Site Propre dont la liaison entre Fougères et Rennes via l'aire de co-voiturage de Romagné. Cette étude inclut les réponses faites par les 2 EPCI sur les projets engagés à prendre en compte. Une rencontre entre le Département et le Pays de Fougères semble nécessaire.

M. FEUVRIER (Fougères) partage les enjeux du projet : desserte nord du territoire, sécurisation de la traversée de Lécousse et baisse des trafics dans les quartiers. Il faut attendre le résultat des études et en particulier les tracés. Vis-à-vis du SCOT, on ne peut pas accepter la traversée de la forêt.

M. SALMON (Chambre Régionale d'Agriculture) insiste sur l'ampleur des différentes emprises des projets sur l'agriculture. (Contournement Nord, RN12, zones d'activités, périmètre de captage d'eau potable). Demande qu'il y ait de la transversalité entre les différents projets routiers et d'activités.

Le Département précise que le groupement comporte un bureau d'études spécifique pour le volet agricole.

M. LAGREE (Beaucé) demande, selon les opportunités qui vont se présenter, si des achats de terres seront possibles de façon anticipée.

Le Département précise qu'il est en contact avec la SAFER pour qu'elle opère une veille sur le foncier mais c'est difficile actuellement, sans avoir de projet. Il est demandé d'informer le Département sur le foncier déjà maîtrisé par les collectivités.

M. ROBINARD (Association PASSIFLORE) :

- Rappelle que 493 ha ont déjà été retirés à l'agriculture sur le territoire du SCOT en 10 ans. Donc l'impact agricole est important à considérer dans ce projet : enjeux de maintien d'une agriculture locale et d'installations de jeunes ;
- Les besoins en mobilité sont de plus en plus importants et l'association note les efforts de Fougères Agglomération dans ce domaine. Mais il faut proposer plus, proposer des initiatives pour les entreprises pour optimiser les déplacements domicile/travail et baisser la part de la voiture. La réalisation d'un plan global des mobilités est demandée.

M. MARBOEUF précise que Fougères Agglomération a franchi une étape en matière de mobilités (1,6 M€/an consacrés aux transports) ce qui est un effort conséquent pour une agglomération de cette taille. Mais il importe de dissocier les mobilités du quotidien et le trafic de transit notamment des Poids Lourds (PL) qui est dangereux et polluant pour les quartiers urbanisés avec des écoles. L'actuel itinéraire au nord de Fougères a été sécurisé avec des feux. Il est rappelé que les PL sont interdits dans le centre de Fougères depuis une dizaine d'années.

M. LEFEUVRE partage cette volonté de diminuer le trafic de transit dans la ville, ce qui permet aux communes de reconquérir l'espace pour d'autres usages et pour la qualité de vie des habitants.

M. MALAPERT rappelle que tous ces projets vont s'étaler dans le temps, y compris le projet de TCSP qui est à court, moyen et long terme.

M. ROBINARD demande au Département pourquoi la reprise de la chaussée de la « rocade nord » ne s'est pas accompagnée de la réalisation d'une piste cyclable ?

M. DELANOË (Agence Départementale de Fougères) explique qu'il n'a pas été possible de réaliser une voie douce dans le sens descendant pour une question de temporalité avec Fougères. Mais cela est encore possible. Dans le sens montant, la voie lente a été neutralisée et transformée en un créneau de dépassement. Elle prend en compte également l'accès à la future usine de traitement des eaux.

M. PHILIPPOT (Laignelet) estime que l'étude est adaptée à la situation notamment en termes de mobilités douces. Il importe de relier de façon pratique les communes périphériques des lieux de travail et d'enseignement.

M. Le Sous-Préfet souligne la qualité de la présentation, qui a notamment insisté sur la démarche ERC (Eviter – Réduire – Compenser) chère à l'Etat ainsi que la réalisation des inventaires de terrain sur une durée appropriée. Il importe de prendre en compte la mobilité globale et l'intermodalité, ainsi que les études en cours (SCOT et déviation de la RN12). Il insiste sur l'importance de la concertation qui est à démarrer tôt. L'Etat se tient aux côtés du Département, concernant le projet de Déviation de la RN12 et la mise en œuvre des politiques publiques.

3. Planning

- Rencontre entre le Département et le SCOT pour transmission des informations (décembre 2019)
- Prochain comité de suivi courant juin 2020 avec les nouveaux élus :
 - Présentation qui sera refaite pour expliquer la démarche
 - Avancement des études